

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU SYNDICAT FO AP-HP

Depuis deux jours, la presse s'agite autour du rapport de la Cour des Comptes sur l'AP-HP.

Nous sommes en droit de nous interroger sur le but recherché avec la publication de ce rapport.

Au moment où le gouvernement exige plus de 4 milliards de coupes budgétaires dans la santé, il tombe à pic pour faire pression sur l'institution AP-HP afin qu'elle réalise encore plus d'économies sur les dépenses de fonctionnement (notamment celles des personnels), qu'elle restructure encore plus, ...

La CRC regrette dans ce rapport que les élus syndicaux au CHS-CT aient eu trop recours « à des expertises pour risque grave ou projet important modifiant les conditions de travail ».

Faudrait-il entraver l'action des syndicats dont le rôle est de faire respecter les droits des personnels, de combattre les conséquences du plan Hirsch, de la loi Tournaine ?

Force Ouvrière AP-HP ne se laissera pas détourner de son action en défense des intérêts et droits des personnels, de leur Statut particulier, de leurs conditions de travail.

Force Ouvrière est opposé au plan Hirsch et continue d'exiger le retrait de l'arrêté du 1<sup>er</sup> avril 2016 qui désorganise la vie professionnelle et la vie privée des personnels de l'AP-HP.

Paris, le 6 octobre 2016

### Syndicat Force Ouvrière AP-HP

Tél. : 01 40 27 40 74 - Fax : 01 40 27 40 98

Courriel : [secretariat.fo-aphp@outlook.fr](mailto:secretariat.fo-aphp@outlook.fr) ou [fo.sap@aphp.fr](mailto:fo.sap@aphp.fr)

Site internet : <http://www.foaphp.org> - Facebook : [FO-ap-hp](https://www.facebook.com/FO-ap-hp)